

# Rapport annuel 2009 | 10

Ordre des conseillers en ressources humaines et  
en relations industrielles agréés du Québec

**CRHA**  
Ordre des conseillers  
en ressources  
humaines agréés



# Table des matières

Présentation .....	4
Rapport du président du conseil d'administration .....	7
Article 5 – Rapport des activités du conseil d'administration .....	13
Article 6 – Rapport des activités du comité exécutif .....	17
Article 7 – Rapport des activités du comité de la formation .....	18
Article 8 – Rapport des activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis .....	19
Article 8 – Rapport des activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un certificat de spécialiste .....	21
Article 9 – Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux .....	22
Article 10 – Rapport des activités relatives à la délivrance des permis .....	23
Article 11 – Rapport des activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle .....	25
Article 12 – Rapport des activités relatives au fonds d'indemnisation .....	25
Article 13 – Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle .....	26
Article 14 – Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire .....	29
Article 15 – Rapport des activités du syndic .....	33
Article 16 – Rapport des activités relatives à la conciliation et l'arbitrage des comptes .....	33
Article 17 – Rapport des activités du comité de révision .....	34
Article 18 – Rapport des activités du conseil de discipline .....	35
Article 19 – Rapport des activités relatives à l'usurpation de titre réservé .....	38
Article 20 – Rapport des activités de tout autre comité touchant la protection du public .....	39
Article 21 – Renseignements généraux .....	40
États financiers .....	43

# Présentation

Monsieur Yvon Vallières  
Président de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 130  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Veillez recevoir, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Kathleen Weil  
Ministre de la Justice du Québec  
et ministre responsable des lois professionnelles

# Présentation

Maître Kathleen Weil  
Ministre de la Justice  
Ministère de la Justice du Québec  
Édifice Louis-Philippe-Pigeon  
1200, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4M1

Madame la Ministre,

Veillez recevoir, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Alain Desgagné, CRHA  
Président du conseil d'administration  
2006-2010

# Présentation

Maître Jean-Paul Dutrisac  
Président  
Office des professions du Québec  
800, Place D'Youville, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5Z3

Monsieur le Président,

Veillez recevoir, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Alain Desgagné, CRHA  
Président du conseil d'administration  
2006-2010

# Rapport du président du conseil d'administration

L'exercice financier 2009-2010 a marqué pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés le moment d'adopter un nouveau plan stratégique pour les trois prochaines années.

Je disais dans mon précédent rapport que l'Ordre avait atteint sa vitesse de croisière. Il s'agit maintenant de garder le cap, sans dévier de nos objectifs fondamentaux. Ainsi, l'Ordre a toujours l'ambition d'améliorer la pratique en gestion des ressources humaines au Québec, d'augmenter la notoriété du titre et de faire reconnaître sa valeur auprès des acteurs du monde du travail. Dans ce nouveau plan stratégique, nous voulons maintenir le cap sur notre mission première de protection du public par la professionnalisation de nos membres par des moyens novateurs et démontrer hors de tout doute que le titre fait la différence dans les entreprises québécoises.

Voici maintenant un bilan des activités de l'année, toutes en rapport avec les grandes orientations du plan stratégique.

## L'Ordre franchit le cap des 10 000 membres et affiliés

La progression du membership se maintient. Au 31 mars 2010, il était composé de 8692 membres et affiliés, dont 7948 CRHA et CRIA, et de 1341 étudiants, pour un total de 10 033 personnes toutes catégories confondues. Le taux de renouvellement d'adhésion, dont l'objectif était fixé à 94 %, s'est élevé à 96,30 %, une légère augmentation par rapport à l'année dernière. Considérant que l'adhésion à l'Ordre n'est pas obligatoire pour exercer la profession, c'est un résultat impressionnant.

De fait, la quasi totalité (94 %) des membres se disent globalement satisfaits de l'Ordre et le taux élevé de renouvellement d'adhésion est là pour en témoigner... L'enquête CROP sur la satisfaction des membres, menée à la toute fin de l'exercice financier et à laquelle près de 2800 membres ont répondu, présente des résultats plus que convaincants et constants, voire en progression par rapport au précédent sondage. Outre le haut taux de satisfaction globale à l'égard de l'Ordre, le même qu'en 2008, l'enquête a révélé que 97 % des répondants sont fiers d'être membres de l'Ordre (95 % en 2008) et que plus de 95 % ont l'intention de le demeurer pendant plusieurs années (94 % en 2008).

L'enquête démontre également que les membres voient plusieurs bénéfices professionnels à faire partie de l'Ordre : 77 % d'entre eux considèrent que porter le titre CRHA ou CRIA est une valeur ajoutée pour leur employeur ou leurs clients, tandis que 61 % sont d'accord pour dire que le titre leur procure un avantage véritable par rapport à leurs collègues qui ne sont pas membres de l'Ordre. Se sentant bien soutenus par l'Ordre dans l'exercice de la profession, les membres connaissent bien leur Code de déontologie (84 %).

# Rapport du président du conseil d'administration

## Une relève bien entourée

Soucieux de la relève, nous intensifions depuis deux ans nos efforts de recrutement auprès des étudiants en gestion des ressources humaines et en relations industrielles. Dans ce but, nous avons fait une quinzaine de visites dans les universités du Québec pour présenter l'Ordre aux étudiants. En outre, pour faciliter le processus d'admission, nous avons organisé deux soirées d'adhésion « express » où quelques dizaines de nouveaux diplômés sont venus déposer leur candidature en personne. Une expérience réussie!

L'Ordre a aussi à cœur de répondre à la nouvelle réalité socio-économique du Québec en favorisant l'intégration des professionnels formés à l'étranger, tout en garantissant la protection du public.

En effet, la mobilité des professionnels de la gestion des ressources humaines qui exercent la profession dans une autre province ou un autre territoire canadien est assurée par la procédure de transfert qui existe pour toute personne qui est déjà CRHA. Ce professionnel peut transférer son titre au Québec s'il respecte les conditions suivantes :

- posséder un diplôme universitaire (niveau baccalauréat au minimum);
- obtenir une équivalence de formation [combinaison de formation universitaire (niveau baccalauréat au minimum) et d'expérience professionnelle en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles];
- être membre en règle d'une des associations faisant partie du Conseil canadien des associations en ressources humaines;
- posséder une connaissance appropriée de la langue française en conformité avec l'article 35 de la Charte de la langue française.

Quant aux conditions d'accès à la profession qui s'appliquent aux gestionnaires du personnel formés hors du Canada, ces formations étant très disparates et les associations qui regroupent ces professionnels ne représentant pas des autorités chargées de la réglementation, chaque dossier est étudié individuellement par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), qui nous fait parvenir un avis indiquant si ces personnes ont des compétences équivalentes à celles des professionnels québécois.

Par ailleurs, l'Ordre a continué d'offrir gratuitement aux candidats qui doivent passer l'Examen national des connaissances divers moyens de s'y préparer, tel Campus RH, un site web de formation en ligne dédié à la préparation à l'examen, qui a été complètement remanié cette année (bonification du contenu des trousse de formation rédigées par des professeurs spécialistes dans chaque champ de pratique, ajout de références et de plus de 200 nouvelles questions). Et grâce à une subvention du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'Ordre a lancé en février 2010 un module en ligne conçu spécifiquement pour les personnes formées à l'étranger qui se destinent à la profession. Ce module comprend deux volets. Le premier est un outil de vérification de la formation et de l'expérience qui vise à informer le candidat formé à l'étranger des conditions à remplir pour obtenir le permis d'exercice de l'Ordre avant même qu'il n'entrepreneur ses démarches d'immigration. Le deuxième consiste en un enregistrement audiovisuel de la formation préparatoire à l'Examen national des connaissances, et d'une formation sur l'environnement et sur la réalité de la profession au Québec, qui permet aussi une meilleure préparation à l'examen en vue de la reconnaissance de l'équivalence de la formation. Un glossaire, enrichi et contextuel, du vocabulaire utilisé par les gestionnaires de ressources humaines au Québec a aussi été élaboré.

# Rapport du président du conseil d'administration

Autre nouveauté, le camp d'entraînement, animé par des professionnels chevronnés, a été offert à partir du mois de septembre sous forme de webinaires d'une durée d'une heure et demie, ce qui a permis aux candidats de partout au Québec de profiter de cette formation sans avoir à se déplacer. Cette initiative a remporté un franc succès, car 75 candidats en moyenne se sont inscrits à chacun des sept webinaires, en vue de l'examen d'octobre 2009. Pendant l'année, 382 personnes ont passé l'examen avec un taux de réussite de 66 % comparativement à 64,5 % pour l'ensemble du Canada. Ces nouveaux CRHA ont reçu un certificat national lors d'une cérémonie honorifique qui a eu lieu dans le cadre du congrès de l'Ordre.

## Une campagne de publicité éclair

Le cycle de trois ans de notre campagne de publicité s'est terminé pendant cet exercice. Nos efforts ont été profitables puisque la notoriété du titre parmi les dirigeants d'entreprise a augmenté de près de 20 %, passant de 28 % en 2007 à 47 % en 2009. Résultat, 80 % des membres jugent que les efforts déployés par l'Ordre pour accroître la visibilité du titre CRHA sont suffisants (67 % en 2008).

Toujours axée sur la croissance de la notoriété du titre, une campagne éclair s'est déroulée de février à mars 2010. Début d'un nouveau cycle de trois ans, elle visait encore à convaincre les dirigeants d'entreprises de 200 employés et plus de l'importance d'engager un membre de l'Ordre dans leur service des ressources humaines. Présentée sous forme d'illustrations humoristiques dans la section Affaires des principaux quotidiens du Québec ainsi que dans les sites *cyberpresse.ca* et *lapresseaffaires.ca*, elle a suscité un intérêt certain. Ainsi, sur les 1 337 000 envois de *Cyberpresse* et de *Les Affaires.com*, les bandeaux de la campagne publicitaire ont suscité la réaction de 9218 personnes.

## Les relations publiques s'intensifient...

En plus de continuer à publier des billets sur l'emploi dans le quotidien *La Presse* et le journal *Les Affaires*, l'Ordre a envoyé 46 communiqués de presse qui ont suscité 885 mentions dans les médias, une centaine de plus que l'an dernier. À lui seul, le communiqué du 15 octobre portant sur la grippe A(H1N1) nous a valu une visibilité record, soit 54 mentions réparties dans de nombreux médias, dont la une du quotidien *The Gazette*. À noter aussi une nouvelle percée puisque, pour la première fois, les actualités de la radio de Radio-Canada ont cité l'Ordre dans leur bulletin de nouvelles du matin.

En outre, nous avons répondu à une centaine de demandes spontanées de journalistes sur des sujets divers reliés au monde du travail. Pas surprenant que les membres soient de plus en plus satisfaits de la visibilité de l'Ordre dans les médias (76 % versus 68 % en 2008).

Par ailleurs, cinquante-trois entreprises ont participé au Défi Meilleurs Employeurs, organisé encore une fois par l'Ordre, en partenariat avec le magazine *Affaires Plus* et Watson Wyatt. Ce concours prestigieux, dont les résultats ont été comme d'habitude présentés pendant la soirée de gala du congrès, en septembre 2009, a dirigé les projecteurs non seulement sur les gagnants, mais aussi sur l'Ordre.

Du côté de la relève, des étudiants de vingt-trois universités canadiennes ont rivalisé de talent lors du tournoi Excalibur, organisé annuellement par l'Ordre. Ce vingt-quatrième tournoi a été remporté par l'équipe de l'université Concordia.

Et enfin, l'Ordre continue d'entretenir des relations soutenues, particulièrement en cette année où il organise le Congrès mondial des ressources humaines, avec le Conseil canadien des associa-

# Rapport du président du conseil d'administration

tions en ressources humaines et la Fédération mondiale des associations en ressources humaines. Et bien entendu, il collabore toujours avec plusieurs organismes québécois, telle la Commission des normes du travail. L'Ordre se fait ainsi remarquer au Québec, au Canada et, surtout cette année, partout dans le monde!

## Formation et perfectionnement : un bilan positif malgré la crise économique

Le rôle de protection du public assumé par l'Ordre consiste aussi, selon notre vision plus large, plus innovatrice de la protection du public, à mieux instrumenter les membres pour améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines au Québec. Encore cette année, des efforts considérables ont donc été consacrés à la formation continue pour offrir aux membres des contenus de pointe adaptés à leur réalité, pour les aider à maintenir et à enrichir leur compétence professionnelle, pour pouvoir relever les défis de leurs mandats de plus en plus complexes.

L'enquête CROP nous a confirmé que plus de 90 % des membres sont très satisfaits des activités de formation, des colloques et rendez-vous, du congrès, des webinaires et des groupes de discussion. Plus de huit répondants sur dix affirment aussi que l'Ordre est leur première ressource s'ils veulent se tenir à jour ou s'ils recherchent une information dans leur domaine.

En cette année marquée, surtout au début, par le ralentissement économique, la participation aux activités de développement professionnel a bien sûr été affectée. C'est ainsi qu'un certain nombre d'activités ont dû être annulées, mais sans que la baisse de participation globale soit très importante. Ainsi, 159 activités de toutes sortes ont réuni 4705 participants. À titre de comparaison, l'an dernier, activités de formation et conférences tendances,

groupes de discussion, congrès, colloques, webinaires, activités du Cercle, programme grand public et programme Tremplin avaient rassemblé 5166 personnes dans 188 activités. Voici quelques résultats...

Les séminaires en ligne – ou webinaires –, prolongés d'une demi-heure, ont attiré 155 participants désireux de s'informer sans avoir à se déplacer. C'est une nette progression par rapport à l'an dernier. Et c'est aussi la preuve que l'utilisation des technologies de l'information est un moyen d'avenir pour l'Ordre.

Cinq colloques et activités spéciales se sont échelonnés durant l'année et ont rassemblé à eux seuls 1366 participants. Parmi ces activités, rappelons le colloque virtuel sur la grippe A(H1N1), dont la formule novatrice a permis d'atteindre l'ensemble de la communauté RH du Québec. Résultat : 100 % des participants se sont dits satisfaits ou tout à fait satisfaits de la formule utilisée.

Encore une fois, le congrès annuel, intitulé *La communication au cœur de la fonction RH*, a accueilli plus de 2000 congressistes, exposants, conférenciers, bénévoles et visiteurs du Salon. Parmi les participants, 91 % ont déclaré être très satisfaits ou satisfaits du congrès dans son ensemble. Nous avons aussi entrepris pendant l'année l'organisation du 13<sup>e</sup> Congrès mondial des ressources humaines, un événement de très grand prestige, qui aura lieu à Montréal en septembre 2010. Nous y attendons quelque 3000 participants venus des quatre coins du monde...

Fait intéressant, les 27 groupes de discussion (dont 10 en région) ont enregistré une augmentation de participation d'environ 8 %. Ils ont rassemblé 491 membres de l'Ordre, dont près de neuf sur dix se sont déclarés satisfaits de leur expérience.

# Rapport du président du conseil d'administration

Finalement, un événement tout à fait inédit dans l'histoire de l'Ordre... Une délégation de hauts dirigeants, membres de l'Ordre, s'est rendue à Paris en novembre 2009 afin de participer, entre autres, à un colloque international sur la reconnaissance au travail, et de faire des rencontres dans des entreprises françaises et à l'UNESCO. Cette première expérience a remporté un grand succès et, au dire des participants, les apprentissages sur les pratiques RH furent très enrichissants.

## Le Portail : une montée en flèche...

Le portail de l'Ordre se veut la référence Web francophone en matière de gestion des ressources humaines et de relations du travail. Toujours dans l'optique que la recherche de l'excellence dans la pratique est le but à viser pour protéger le public, le portail, avec ses centaines d'articles de référence et de documents pratiques et sa revue de presse quotidienne en matière de travail et d'emploi, permet aux membres de demeurer à l'affût de l'actualité et d'être informés sur les nouvelles tendances dans leur domaine. Dans l'enquête sur la satisfaction des membres, 65% des répondants ont déclaré se rendre dans le Portail au moins une à deux fois par semaine et la quasi-totalité (95%) s'en sont dits satisfaits. Nous constatons en effet une augmentation sensible de l'achalandage : cette année, le Portail a reçu en moyenne 97 147 visites par mois (91 000 l'an dernier), soit 1 255 074 visites annuellement. La qualité du contenu, la quantité d'informations et l'esthétique du site sont particulièrement appréciées.

Rappelons que le Portail offre des services en ligne, tels que les offres d'emploi, le dossier membre, la Boutique RH, le service Rabais et Privilèges, et des sections de contenu – *Effectif* électronique, le centre

de documentation, *VigieRT*, *Le coin de l'expert*, etc. Studio RH, qui propose une centaine d'entrevues, a notamment connu une augmentation de plus de 24% par rapport à 2009. Un franc succès!

Le site Affaires RH, le seul centre d'affaires dans le domaine des services de consultation en gestion des ressources humaines, connaît lui aussi un beau succès. Déjà, 56% des membres disent consulter ce site, ne serait-ce qu'à l'occasion. Son objectif est notamment de mettre de l'avant le service d'appels d'offres qui permet de joindre les consultants membres de l'Ordre. Au cours de la prochaine année, nous comptons d'ailleurs mettre l'accent sur les services offerts par nos consultants.

De son côté, le service d'offres d'emploi de l'Ordre n'a pas échappé au contexte économique difficile. Comme les autres sites d'emploi, le nombre d'affichages de postes a connu une baisse générale de 8% par rapport à 2009. Mais la tendance a commencé à s'inverser dans les derniers mois de l'année. À la toute fin de l'exercice financier, le service d'offres d'emploi a fait peau neuve : il est devenu à la fois plus simple pour les recruteurs et plus efficace pour les membres.

Pour sa part, la librairie de l'Ordre est un service très populaire. Durant l'année, 3193 livres ont été vendus, une augmentation considérable par rapport à l'exercice précédent. Le fait que nous présentions depuis quelques mois des résumés critiques rédigés par des membres de l'Ordre, ce qui donne une idée du contenu et de l'utilité du livre, n'est sûrement pas étranger à ce succès.

# Rapport du président du conseil d'administration

## Les publications de l'Ordre : une satisfaction qui se maintient

Le degré de satisfaction des membres à l'égard des publications de l'Ordre s'est maintenu cette année, les plus fréquemment consultées étant le bulletin électronique *Vigiexpress* (74 %) et le magazine *Effectif* (56 %). La pertinence et la variété des sujets traités ainsi que la qualité du contenu sont les aspects les plus appréciés par les lecteurs. Je mentionne avec fierté que la réputation de qualité de nos publications franchit les limites du monde des ressources humaines pour atteindre le grand public : *Effectif* a en effet été qualifié d'« excellent périodique » par Claude Picher, renommé chroniqueur au quotidien *La Presse*.

En plus du bulletin *Vigiexpress*, l'Ordre propose également à ses membres plusieurs publications électroniques, tels *Le coin de l'expert* rédigé par des consultants membres de l'Ordre et *VigieRT*, sans oublier l'infolettre hebdomadaire envoyée à l'ensemble des étudiants et affiliés étudiants, *Génération RHRI*, qui sera entièrement remaniée pour la prochaine année.

## L'inspection professionnelle

Le nouveau processus d'inspection professionnelle, qui a été testé auprès d'une quinzaine de membres l'an dernier, a débuté officiellement au mois d'octobre 2009 pour les membres qui exercent en pratique privée. Le processus, qui se fait désormais en ligne, sur une plateforme Web, vise à s'assurer que les membres détiennent les compétences requises pour exercer la profession. Au total, 175 membres ont été visés par le programme : 105 membres ont reçu la visite d'un inspecteur et 70 autres ont rempli des questionnaires d'autoévaluation.

## Le syndic de plus en plus actif...

Ce fût une année relativement chargée pour les syndics, avec la réception de neuf demandes d'enquête et le dépôt d'une plainte disciplinaire devant le conseil de discipline. De fait, les efforts consacrés à l'augmentation de la notoriété du titre et de la profession font en sorte que l'appartenance à un ordre professionnel est plus connue et, par conséquent, que les membres sont ainsi davantage susceptibles de faire l'objet d'une demande d'enquête ou d'une plainte disciplinaire.

## Une performance toujours solide

En résumé, je puis affirmer que nos objectifs sont majoritairement atteints et que les finances de l'Ordre sont solides. La croissance s'est maintenue tant en ce qui concerne le nombre de membres que sur le plan des finances. Cependant, les activités liées à la protection du public, telles que le syndic et la discipline, de même que la volonté des membres d'être plus visibles, nécessiteront un investissement financier plus important dans l'avenir.

En terminant, je tiens à remercier très sincèrement tous les administrateurs ainsi que le personnel de l'Ordre, qui m'ont soutenu tout au long de mes quatre années à la présidence du conseil d'administration. Ce furent des années enrichissantes à la fois sur le plan professionnel et personnel. Un grand merci!



**Alain Desgagné, CRHA**  
Président du conseil d'administration  
2006-2010

# Rapport des activités du conseil d'administration

## Président

Alain Desgagné, CRHA  
Élu au suffrage des administrateurs  
Entré en fonction le 21 mai 2006

## Liste des membres du conseil d'administration

Administrateurs représentant les régions : Bas-Saint-Laurent,  
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale Nationale, Côte-Nord, Nord-du-Québec,  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches

	Date d'entrée en fonction
• Olivier Bouchard, CRIA (élu)	23 mai 2006
• Jean-François Dallaire, CRHA (élu)	27 mai 2008
• Michel Larouche, CRIA (nommé)	27 mai 2008

Administrateurs représentant les régions : Mauricie, Outaouais,  
Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides et Centre-du-Québec

- |                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| • Philippe Legault, CRHA (élu) | 27 mai 2008 |
| • Poste vacant                 |             |

Administrateurs représentant les régions : Estrie et Montérégie

- |                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| • Alain Desgagné, CRHA (élu)  | 21 mai 2003 |
| • Pierre Paquette, CRIA (élu) | 23 mai 2006 |

Administrateurs représentant les régions : Montréal et Laval

- |                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| • Chantal Bilodeau, CRHA (nommée)    | 27 mai 2009     |
| • Richard Blain, CRHA (élu)          | 27 mai 2008     |
| • Annie Boilard, CRHA (élue)         | 27 mai 2009     |
| • Diane Champagne, CRHA (nommée)     | 23 janvier 2007 |
| • Martine Drolet, CRHA (élue)        | 22 mai 2007     |
| • Richard Émond, CRHA (élu)          | 22 mai 2007     |
| • Marie-Chantal Lamothe, CRHA (élue) | 23 mai 2006     |
| • Véronique Morin, CRIA (élue)       | 27 mai 2009     |
| • Suzanne Viens, CRHA (élue)         | 27 mai 2008     |

# Rapport des activités du conseil d'administration

## Administrateurs représentant le secteur universitaire

- Ginette Legault, CRHA (nommée) 27 mai 2008
- Poste vacant

## Administrateurs représentant le secteur syndical

- Myrrha Dubé-Bédard, CRIA 27 mai 2009  
(élue – poste devenu vacant en cours d'année)
- Pierre Durand, CRHA (élu) 27 mai 2008

## Administrateurs nommés par l'Office des professions

- Luc Blais 27 mai 2008
- Claude Desjardins 27 mai 2008
- Odette Duchesne 27 mai 2008
- Yves Godbout 27 mai 2008

Séances	Nombre
Ordinaires	7
Extraordinaire	0

## Personnel de l'Ordre

Au 31 mars 2010, l'Ordre comptait vingt-huit employés permanents, deux employés temporaires et deux employés à temps partiel.

### Direction générale

Florent Francoeur, CRHA, président-directeur général

Stéphanie Aubin, CRHA, vice-présidente exécutive

### Développement de la profession

Francine Sabourin, CRHA, chef, développement de la profession

Stéphanie Brault, CRHA, coordonnatrice, perfectionnement avancé

Mélanie Demers, CRIA, coordonnatrice, dossiers tendances

Valérie Holleville, CRHA, coordonnatrice, développement professionnel

Virginie Maheux, CRHA, coordonnatrice, développement de la relève

Angélique Deschamps-Emery, agente, développement professionnel

Vanessa Lafond, agente, développement de la relève (temporaire)

# Rapport des activités du conseil d'administration

## Personnel de l'Ordre (suite)

### Promotion de la profession

M<sup>e</sup> Sarah Thibodeau, directrice, promotion de la profession  
Karine Pelletier, CRHA, coordonnatrice, recherches  
Caroline Soulas, coordonnatrice, communications  
Mélicha Bolduc, agente, événements  
Geneviève Hélie, agente, promotion de la profession

### Admission et recrutement

Élise Briosi, coordonnatrice, admission et recrutement  
Lysanne Vincent, agente, recrutement  
Geneviève Rioux-Landry, agente, admission  
Elliot Francoeur, agent de soutien, admission (temps partiel)  
Cédrik Tremblay, préposé, affaires étudiantes (temps partiel)

### Finances et administration

Krzysztof Kuzniar, directeur, finances et administration  
Julie Genois, coordonnatrice, service à la clientèle  
Stéphane Savoie, contrôleur  
Julie Carrière, agente, transactions Web  
Johanne Dufort, agente, administration  
Andrée Frenette, agente, service à la clientèle  
Liette Morin, secrétaire-réceptionniste  
Magali Dulac, agente, comptabilité  
(temporaire en remplacement de Lude Sanon, en congé de maternité)

### Solutions et publications en ligne

Bruno Dupuis, chef, solutions et publications en ligne  
Julie Deschênes, coordonnatrice, marketing et publications en ligne  
Jean-René Caron, agent, intégration Web  
Julie Roch, agente, intégration Web

### Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 15 septembre 2009.

### Principales résolutions

Les principales résolutions adoptées par le conseil d'administration au cours des séances tenues entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010 sont les suivantes.

## Rapport des activités du conseil d'administration

### Dossiers administratifs

- Approbation de tous les procès-verbaux des séances du conseil d'administration
- Élection des membres du comité exécutif
- Nomination de membres du conseil d'administration pour pourvoir les postes vacants
- Nomination de M<sup>e</sup> Nicole Bouchard, avocate, à titre de secrétaire du conseil de discipline de l'Ordre, pour un mandat d'un an, renouvelable

### Dossiers à caractère financier

- Adoption des états financiers vérifiés
- Recommandation à l'Assemblée générale annuelle des membres d'une résolution en vue de l'indexation de la cotisation annuelle 2010-2011 à l'indice des prix à la consommation
- Recommandation à l'Assemblée générale annuelle des membres d'une résolution en vue de la nomination de la firme Harel-Drouin – PKF à titre de vérificateur externe pour l'exercice 2009-2010
- Recommandation à l'Assemblée générale annuelle des membres d'une résolution en vue du mode d'élection du président en 2010, soit au suffrage des administrateurs élus
- Recommandation à l'Assemblée générale annuelle des membres d'une résolution en vue de l'augmentation à 500 \$ de la cotisation annuelle 2011-2012
- Adoption du budget 2009-2010
- Adoption du budget 2010-2011

### Dossiers professionnels

- Adoption du programme de surveillance 2009-2010
- Adoption de modifications au Règlement sur les élections au conseil d'administration de l'Ordre
- Adoption des modifications au Règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre
- Délégation de pouvoir du conseil d'administration au comité exécutif concernant l'étude des dossiers prévus à l'article 45 du Code des professions, suivant lequel le conseil d'administration peut refuser la délivrance d'un permis d'exercice de la profession ou l'inscription au tableau de l'Ordre à une personne qui a été déclarée coupable d'une infraction criminelle par un tribunal canadien, sauf si elle a obtenu le pardon
- Adoption de résolutions afin que l'Ordre se retire du Conseil canadien des associations en ressources humaines

Décision approuvant ou rejetant les recommandations du comité d'inspection professionnelle

Aucune

# Rapport des activités du comité exécutif

## Liste des membres du comité exécutif

Alain Desgagné, CRHA, président

Jean-François Dallaire, CRHA  
Vice-président aux affaires professionnelles

Martine Drolet, CRHA  
Vice-présidente à l'administration et aux finances

Richard Émond, CRHA  
Membre sans droit de vote

Yves Godbout  
Membre nommé par l'Office des professions

Diane Champagne, CRHA  
Membre sans droit de vote

Marie-Chantale Lamothe, CRHA  
Vice-présidente aux affaires corporatives

Séances	Nombre
Ordinaires	8
Extraordinaire	0

## Principales résolutions

Les principales résolutions adoptées par le comité exécutif au cours des séances tenues entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010 sont les suivantes.

- Adoption de tous les procès-verbaux des séances du comité exécutif
- Admission des nouveaux membres de l'Ordre selon les recommandations du comité des admissions, conformément à une résolution adoptée en ce sens par le conseil d'administration
- Approbation de modifications au Règlement sur les élections au conseil d'administration de l'Ordre et décision de le soumettre pour adoption au conseil d'administration
- Approbation de modifications au Règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre et décision de le soumettre pour adoption au conseil d'administration

## Rapport des activités du comité de la formation

### Liste des membres du comité de la formation

Rodrigue Brillant, CRIA, président  
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec

Geneviève Fortier, CRHA  
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec

Claudette Ross  
CREPUQ

Marcel Simard  
CREPUQ

Élizabeth Beaudoin  
Caroline Boily (suppléante)  
MELS

Le comité de la formation ne s'est pas réuni au cours de l'exercice 2009-2010.

# Rapport des activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	Nombre			
	Demandes reçues	Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	0	0	0	0
hors du Canada	0	0	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	0
---	---

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	Nombre				
	Demandes reçues	Demandes acceptées en totalité	Demandes acceptées en partie	Demandes refusées	Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	9	0	9	0	0
hors du Canada	53	0	51	2	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre	Nombre	
	hors du Canada	au Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	3	19
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0
Expérience et examen	6	32

## Rapport des activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre	Nombre	
	hors du Canada	au Canada
Cours	0	0
Stage	0	0
Examen	0	0
Cours et stage	0	0
Stage et examen	0	0
Cours et examen	0	0
Cours, stage et examen	0	0
Expérience et examen	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	60
--	----

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *i* de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

## Rapport des activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un certificat de spécialiste

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe e de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des certificats de spécialiste.

### **Les actions menées par l'Ordre en vue de faciliter la reconnaissance de l'équivalence de diplôme et de la formation**

Prière de se référer au rapport du président (p. 8, sous la rubrique *Une relève bien entourée*).

# Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux

Demandes de délivrance	Nombre			
	Demandes reçues	Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	3	2	1	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0
de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0
de permis de même type en vertu de lois particulières, s'il y a lieu (précisez)	0	0	0	0

## Rapport des activités relatives à la délivrance des permis

<b>Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités</b>	Nombre
Demandes reçues	383
Demandes acceptées	383
Demandes refusées	0

<b>Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités</b>	Nombre
Demandes reçues	0
Demandes acceptées	0
Demandes refusées	0
Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

<b>Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités</b>	Nombre
Demandes reçues	282
Demandes acceptées	256
Demandes refusées	126
Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

<b>Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec</b>	Nombre
Demandes reçues	0
Demandes acceptées	0
Demandes refusées	0
Demandes reçues n'ayant pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

## Rapport des activités relatives à la délivrance des certificats de spécialistes

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe e de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

### **Autres conditions et modalités de délivrance des certificats de spécialistes**

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des certificats de spécialistes.

## Article 11

# Rapport des activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Moyen de garantie	Classe de membres	Nombre de membres	Montant prévu de la garantie par sinistre	Montant prévu de la garantie pour l'ensemble des sinistres
Assurance de la responsabilité professionnelle	Tous les membres inscrits au Tableau de l'Ordre	7948	1 000 000 \$	5 000 000 \$

Le règlement, en application du paragraphe *d* de l'article 93 du Code des professions ne prévoit pas de classe de membres.

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe *g* de l'article 93 du Code des professions imposant aux membres de l'Ordre autorisés à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions, l'obligation de fournir et de maintenir pour la société une garantie.

## Article 12

# Rapport des activités relatives au fonds d'indemnisation

L'Ordre n'a pas de règlement sur l'établissement d'un fonds d'indemnisation en application de l'article 89.1 du Code des professions.

# Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle

## Liste des membres du comité de l'inspection professionnelle

Francine Tremblay, CRHA, présidente (poste devenu vacant en cours d'année)  
Geneviève-Awa Parent, CRIA  
Georges Badeaux, CRIA  
Martin Le Pellée, CRHA  
Pierre-Alain Rey, CRHA

## Inspecteurs

Gilles Jobin, CRHA  
François Machabée, CRHA  
René Pâquet, CRIA

## Nombre de réunions

4

## Programme de surveillance annuelle de la profession

Durant l'exercice financier 2009-2010, après la réalisation concluante d'un projet pilote l'an dernier, l'Ordre a lancé un nouveau programme de surveillance de la profession qui vise à s'assurer que les membres possèdent les compétences requises pour exercer la profession. Des questionnaires d'inspection ont été élaborés à partir des normes de compétence professionnelle et des normes réglementaires applicables, tels la tenue de dossiers et l'affichage du permis. Au total, 175 membres en pratique privée ont été visés par le programme : 105 membres ont reçu un questionnaire d'inspection professionnelle et la visite d'un inspecteur sur les lieux du travail et 70 autres ont reçu un questionnaire d'autoévaluation uniquement. L'an prochain sera lancé le programme de surveillance de la profession auprès des membres qui exercent en entreprise.

Le comité d'inspection professionnelle a analysé les rapports de vérification découlant des visites et fait les suivis nécessaires. Les principales recommandations du comité portent sur la mise à la disposition du public du Règlement sur la procédure d'arbitrage des comptes des CRHA et des CRIA ainsi que du Code de déontologie des CRHA et des CRIA.

## Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle

Par ailleurs, toujours durant l'exercice financier 2009-2010, une décision a été rendue dans le cadre d'une enquête particulière sur la compétence, reçue pendant l'exercice précédent. Après analyse du rapport d'enquête dressé, les membres du comité d'inspection professionnelle ont décidé qu'aucune action corrective n'était requise dans la pratique du membre.

Aucune recommandation du comité n'a dû être adressée au conseil d'administration.

Vérification	Nombre
Membres visités	105
Formulaires ou questionnaires transmis aux membres, s'il y a lieu	175
Formulaires ou questionnaires retournés au comité d'inspection professionnelle, s'il y a lieu	0
Rapports de vérification dressés à la suite d'une visite	105
Rapports de vérification dressés à la suite de la transmission d'un formulaire ou d'un questionnaire, s'il y a lieu	0

Enquêtes	Nombre
Membres ayant fait l'objet d'une enquête	0
Rapports d'enquête dressés	1

# Rapport des activités relatives à l'inspection professionnelle

<b>Recommandations du comité d'inspection professionnelle au conseil d'administration d'obliger un membre à compléter avec succès</b>	Nombre
un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage et un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0
un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

<b>Décisions du conseil d'administration</b>	Nombre
approuvant, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0
rejetant, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0

<b>Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic</b> (en application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions)	0
--	---

# Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire

Titre de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres (CRHA et CRIA) qui l'ont suivie
ACTIVITÉ SPÉCIALE - Modifications à la Loi sur l'équité salariale : ça vous concerne!	3	122
Attraction du talent : projetons-nous dans l'avenir!	2	14
Au delà de la feuille de route : comment mieux prédire la performance et l'engagement en sélection	1,5	23
Aux prises avec une plainte pour harcèlement psychologique? Sachez mener l'enquête!	3	19
Bonnes pratiques en matière de rédaction de soumissions	3	6
Camp d'entraînement	8	6
COLLOQUE - Gestion de la diversité - Une réalité aux multiples visages	4	49
COLLOQUE - L'entreprise mise au défi : fidéliser ses employés	9	56
COLLOQUE - Rendez-vous de la rémunération	7	151
COLLOQUE - Rendez-vous des relations du travail	7	102
Comment désamorcer les conflits au travail?	7	7
Comment faire affaires avec le gouvernement fédéral	2	5
Comment gérer des personnes en difficulté ou présentant des troubles de personnalité	7	11
Comment gérer un employé difficile	7	16
Comment instaurer une culture de prévention en SST	7	5
Communiquer la rémunération globale : guide de survie	2	26
Concevoir des activités de formation captivantes et performantes	7	4
CONGRES 2009 - La communication au coeur de la fonction RH	14	782
CSST : maîtrise l'imputation pour réduire vos cotisations	7	3
Délégation RH Paris 2009	29	9
Développer ses habiletés relationnelles dans l'exercice du rôle-conseil	7	9
Du diagnostic organisationnel à l'implantation du plan de relève	7	19
Enjeux stratégiques en santé et sécurité du travail	7	3
Entreprise en santé = entreprise productive	2	8
Et si on réinventait l'assurance collective?	2	6
Être gestionnaire, ça prend du courage!	2	2
Évaluation de l'impact de la formation	7	1
Faire le saut en pratique privée... et réussir! (2 soirées)	6	9
Fidéliser les employés en fin de carrière : tout un défi!	1,5	13
Habiletés politiques 1 - Savoir jouer le jeu politique organisationnel	14	7
Implanter un programme d'équité salariale selon les nouvelles dispositions de la Loi	28	27
Jeunes, crédibles et influents!	7	21
La gestion du changement, comment faire adhérer le personnel	7	1
La gestion pratique des dossiers de SST : tout ce que vous devez savoir!	7	4
La mobilisation dans tous ses états!	3	3

## Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire

Titre de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres (CRHA et CRIA) qui l'ont suivie
La négociation de coopération stratégique : en synergie avec les relations du travail	7	6
La réalisation du manuel de l'employé : tout ce que vous devez savoir	7	1
La reconnaissance : un levier important de mobilisation	7	5
La reconnaissance des employés : au-delà des programmes, une question de culture	2	6
La responsabilité sociale comme outil d'attractivité et d'engagement	2	5
La transformation organisationnelle pour augmenter la productivité et développer une culture d'innovation	7	5
L'absentéisme : un fléau gérable!	3	1
L'art d'annoncer une mauvaise nouvelle	2	1
Le leadership communicationnel pour mobiliser les employés	7	3
Le maintien de l'équité salariale et les nouvelles dispositions de la Loi : une priorité!	7	121
Le savoir-faire marketing au service du recrutement	7	27
Le top 10 des questions posées en matière de gestion de l'absentéisme	0,5	20
Le top 10 des questions posées en matière de harcèlement au travail	0,5	16
Le transfert des apprentissages : une clé afin d'augmenter l'impact de la formation.	3	3
Learn how to get the most from the Act to promote workforce skills development and recognition (1% Act)	3	5
L'entrevue de sélection : maximisez sa pertinence!	7	2
L'entrevue de sélection : un outil d'attraction et d'identification des talents	7	1
Les décisions marquantes sur le harcèlement au travail : que peut-on en retirer?	2	19
Les Services professionnels (SP) en ligne	2	5
L'évaluation d'emplois et le plan de classification : indissociables!	7	11
Licenciements collectifs : aspects légaux et pratiques	1,5	6
Loi sur les compétences (Loi du 1 %) : comment en tirer le meilleur parti	3	31
Lois en GRH : tout ce que vous devez savoir pour mieux gérer du personnel	3	2
Mesure de performance en SST	1,5	7
Mesurer la performance de la fonction RH pour mieux la positionner	7	8
Nouvelles tendances technologiques en RH	1,5	6
Optimisez votre impact à titre de conseiller	2	12
Outils efficaces d'analyse des besoins de formation	7	7
Parlons finances : ce que tout professionnel RH doit savoir	7	24
Passer de la mesure des activités au tableau de bord stratégique RH	3	13
Politiques à l'égard de la consommation d'alcool et de drogues en milieu de travail	1,5	5
Pour bien comprendre les enjeux de l'équité salariale	3	5

## Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire

Titre de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres (CRHA et CRIA) qui l'ont suivie
Pour éviter les pièges avant l'embauche... bien connaître ses obligations!	3	5
Pour mesurer l'ampleur et les causes de la mobilité	2	9
Pour mieux gérer le personnel : règles de base et pratiques gagnantes	7	1
Pour une meilleure préparation à l'Examen national des connaissances	2	3
Préparez des offres de service et des présentations orales du tonnerre!	2	16
Processus d'embauche d'un nouvel employé : ce que vous devez savoir en matière de protection des renseignements personnels	0,5	15
Propulser la fonction RH par le marketing de services	3	9
Psychologie de la négociation : la dynamique sous-jacente	3	5
Rendez-vous de la rémunération - édition spéciale "Le Cercle"	3,5	24
Rentabilité de la formation et transfert des apprentissages vont de pair!	7	7
RH 2.0 - Les nouvelles technologies au service du recrutement	7	21
Rôle-conseil	21	8
Rôle-conseil : l'art de mettre son expertise au service de ses clients	7	11
S'initier à la rémunération pour comprendre tous ses impacts	7	3
Techniques d'entrevue	14	13
Techniques d'entrevue avancées : de la théorie à la pratique	7	2
Un bon climat de travail passe par la gestion des conflits!	2	21
Une introduction au développement organisationnel (5 jours)	35	8
Venir à bout des conduites négatives... et non des employés!	1,75	41
Vie privée et loyauté de vos employés : qu'en reste-t-il lorsqu'ils sortent du bureau?	1,5	4
<b>Grand total</b>		<b>2164</b>

## Rapport des activités relatives à la formation continue facultative organisée par l'Ordre et à la formation continue obligatoire

Nom du groupe de discussion (GRD)	Nombre d'heures (moyenne)	Nombre de (CRHA et CRIA) présents (moyenne)
Agora	2,53	15,75
Coaching - 1	2,5	14,13
Coaching - 2	2,5	16,13
Codéveloppement professionnel des généralistes RH	3	5,14
Développement organisationnel - Montérégie	2,25	14,13
Développement organisationnel - Montréal 1	2,75	12,63
Développement organisationnel - Montréal 2	3	12
Exercice du rôle-conseil - Montréal	3	12,83
Formation et développement des compétences	2,5	15,38
Gestionnaires d'équipe RH	2,5	10,25
Groupe du Saguenay-Lac-St-Jean	3	11,4
Groupe ressource	2,3	14,8
Initiation au coaching	2,5	13
Jeunes Professionnels	2,5	14,5
Marketing RH	2	12,5
Montérégie - Estrie	2,25	16,5
Performance et mieux-être au travail	2,5	14,63
PME - Laval	2,5	15,88
PME - Montréal	3	9,14
PME- Rive-Nord	2	13,38
PME- Rive-Sud	2,5	15,88
Relations du travail - Québec	2,5	13,38
Relève	3	8,88
Rémunération	3,5	17,5
Rôle-conseil - Québec	2	13,63
Santé et sécurité du travail	3	16
Tendances novatrices	2	14,29
<b>Grand total</b>	<b>2,58</b>	<b>13,47</b>

### Note importante

Le nombre d'activités de formation et d'heures présentées dans ce tableau concerne seulement des activités de formation au sens strict et auxquelles seuls les membres de l'Ordre ont participé. Pour cette raison, il est possible et normal que les données présentées dans ce tableau diffèrent légèrement de celles qui sont énoncées dans le rapport du président (p. 10-11). Les données présentées dans le rapport du président portent en effet sur un plus large éventail d'activités auxquelles des personnes autres que des membres de l'Ordre peuvent assister.

## Rapport des activités du syndic

### Syndics

M<sup>e</sup> André Sasseville, CRIA  
 Hélène Gaudet-Chandler, CRHA (syndic adjoint)  
 Ginette Morin, CRHA (syndic correspondant)

### Activités du syndic

Au cours de l'exercice 2009-2010, neuf demandes d'enquête ont été reçues par les syndics.  
 De ce nombre :

- six dossiers ont été fermés à la suite de la décision du syndic de ne pas porter plainte devant le conseil de discipline;
- et trois dossiers étaient toujours sous enquête au 31 mars 2010.

Dossiers	Nombre
Dossiers ouverts durant la période	9
Total de membres visés par ces dossiers	12
Dossiers réglés par la conciliation du syndic	0
Dossiers demeurant ouverts à la fin de la période	3

Décisions	Nombre
de porter plainte	0
de ne pas porter plainte	6

## Rapport des activités relatives à la conciliation et l'arbitrage des comptes

Le syndic n'a traité aucune demande de conciliation de compte. Par ailleurs, aucun différend n'a été soumis à un conseil d'arbitrage.

# Rapport des activités du comité de révision

## Liste des membres du comité de révision

M<sup>e</sup> Marc-André Robert, CRIA (président)  
 Suzanne Lalonde (nommée par l'Office des professions)  
 Robert Pilotte, CRIA  
 Yvan O'Connor, CRIA

## Nombre de réunions

1

## Activités du comité de révision

Un dossier, ouvert pendant l'exercice précédent, a fait l'objet d'une demande de révision en 2009-2010 à la suite de la décision du syndic de ne pas porter plainte devant le conseil de discipline. Après étude du dossier, le comité de révision a confirmé la décision du syndic.

Demandes d'avis	Nombre
reçues	1
présentées hors délai	0

Avis rendus	Nombre
concluant qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline	1
suggérant à un syndic de compléter son enquête et de rendre par la suite une nouvelle décision quant à l'opportunité de porter plainte	0
concluant qu'il y a lieu de porter plainte devant le conseil de discipline et suggérant la nomination d'un syndic <i>ad hoc</i> qui, après enquête le cas échéant, prend la décision de porter plainte ou non	0
suggérant à un syndic de référer le dossier au comité d'inspection professionnelle	0

# Rapport des activités du conseil de discipline

## Liste des membres du conseil de discipline

M<sup>e</sup> Pierre Linteau, président  
M<sup>e</sup> Delpha Bélanger, président suppléant  
M<sup>e</sup> Irving Gaul, président suppléant  
Raymond Beaulieu, CRHA  
M<sup>e</sup> Yvan Bujold, CRIA  
Benoit Fillion, CRIA  
Pierre-Richard Côté, CRIA  
M<sup>e</sup> Karl Jessop, CRIA  
Pierre Lefebvre, CRHA  
Linda Lepage, CRIA  
M<sup>e</sup> Nicole Bouchard, secrétaire  
Karine Pelletier, CRHA, secrétaire adjointe

## Activités du conseil de discipline

### Nombre et nature des plaintes reçues

Au cours de l'exercice 2009-2010, une plainte disciplinaire a été portée devant le conseil de discipline par le syndic adjoint.

La plainte disciplinaire soumise au conseil est liée à des infractions au Code de déontologie des membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec et au Code des professions.

Au total quatre chefs d'infraction ont été déposés, reprochant au professionnel d'avoir contrevenu aux articles 2, 10, 12, et 50 du Code de déontologie des membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec et aux articles 59.2 et 60.2 du Code des professions. Ces diverses infractions visent les dispositions relatives à la compétence et à l'intégrité, à la conduite et aux actes dérogatoires à l'égard ou à la dignité de la profession.

# Rapport des activités du conseil de discipline

## Audiences

Au cours de l'exercice 2009-2010, le conseil a tenu dix audiences pour six dossiers soit : une audience sur la gestion d'instance par conférence téléphonique concernant deux dossiers réunis, six audiences sur culpabilité, deux audiences sur sanction et une audience sur culpabilité et sanction. Deux dossiers furent réunis pour les auditions sur la culpabilité et la sanction.

De plus, des requêtes verbales pour l'émission d'ordonnances de huis clos et de non-divulga-tion ont été présentées lors des audiences de deux dossiers réunis.

À la fin de l'exercice, deux dossiers réunis étaient en attente d'audition sur requête pour retrait des plaintes.

## Décisions rendues depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009

À la fin de l'exercice 2009-2010, le conseil de discipline avait rendu trois décisions soit : une ordonnance de huis clos total et de mise sous scellé, une décision sur culpabilité acquittant l'intimé et une décision incluant à la fois le prononcé sur la culpabilité et la sanction.

Le conseil a rendu deux décisions à l'intérieur du délai de 90 jours de la prise en délibéré et une décision dans un délai de 108 jours.

À la fin de l'exercice, deux dossiers étaient en attente de décision sur culpabilité.

Au cours de l'exercice 2009-2010, aucune décision du conseil n'a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

Bilan des activités du conseil de discipline	Nombre
Dossiers actifs du conseil au début de l'exercice	6
Dossiers fermés au cours de l'exercice	1
Dossiers ouverts au cours de l'exercice	1

Plaintes dont l'audience est complétée par le conseil Nature de la plainte portée par le syndic adjoint	Nombre
Plainte portée en vertu du Code de déontologie et du Code des professions	1

## Rapport des activités du conseil de discipline

Décisions du conseil	Nombre
acquittant l'intimé	1
déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	1
gestion d'instance / décision verbale	1
toute autre décision / ordonnance écrite	1

Sanctions (par chef) imposées par le conseil Nature de la sanction	Nombre
amende de 1 000 \$ sur 1 chef	1
paiement des déboursés par l'intimé et le plaignant	2
radiation de 9 mois sur 4 chefs	4
publication	1

Nombre de décisions du conseil rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré	2
--	---

## Rapport des activités relatives à l'usurpation de titre réservé

Enquêtes complétées	Nombre
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
portant sur l'usurpation de titre réservé	9
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Poursuites pénales intentées	Nombre
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
portant sur l'usurpation de titre réservé	0
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

# Rapport des activités de tout autre comité touchant la protection du public

## Comité des admissions

### Mandat

Le comité doit étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis.

### Liste des membres du comité des admissions

Louise Charbonneau, CRHA, présidente  
Hélène Trudel, CRHA  
Pierre Leblanc, CRHA  
Michel Paquet, CRIA

### Nombre de réunions

14

### Bilan des activités du comité des admissions

Au total, le comité des admissions a évalué 413 dossiers. De ce nombre, 391 candidatures ont été acceptées.

Le comité des admissions a aussi comparé le taux de réussite à l'Examen national des connaissances des personnes ayant une formation donnant un accès direct à cet examen, sans expérience professionnelle, avec le taux de réussite des personnes à qui le comité accorde l'accès à l'examen, afin de s'assurer que la grille d'équivalence qu'il utilise est performante.

### Conclusion

Les principales conclusions du comité sont à l'effet que les dossiers soumis au comité via l'accès direct à l'examen de par leur formation ont pratiquement le même taux de réussite que ceux qui y ont accès de par leur expérience.

## Renseignements généraux

### Tableau des membres

#### Permis délivrés selon la catégorie en 2009-2010

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres
Membres réguliers (CRHA et CRIA / CRHA et CRIA avec stage)	639
Membres retraités	3
Membres en congé de maternité	154
Nouveaux diplômés CRHA et CRIA	85

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe e de l'article 94 du Code des professions définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

L'Ordre n'a pas de conditions ni de formalités de délivrance d'un certificat d'immatriculation.

Nombre de membres inscrits au tableau à la fin de la période	7948
--	------

	Membres inscrits au tableau au 31 mars 2010 selon la région administrative	Nombre
01	Bas-Saint-Laurent	68
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	114
03	Capitale-Nationale	808
04	Mauricie	191
05	Estrie	156
06	Montréal	3826
07	Outaouais	301
08	Abitibi-Témiscamingue	91
09	Côte-Nord	57
10	Nord-du-Québec	22
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19
12	Chaudière-Appalaches	268
13	Laval	323
14	Lanaudière	172
15	Laurentides	289
16	Montérégie	1104
17	Centre-du-Québec	61
99	Hors du Québec	78
	<b>Total</b>	<b>7948</b>

## Renseignements généraux

Membres inscrits au tableau au 31 mars 2010 selon le sexe	Nombre
Homme	2741
Femme	5207

## Membres inscrits au tableau au 31 mars 2010 et montant de la cotisation annuelle

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres	Cotisation annuelle	
		Montant	Date du versement
Membres réguliers (CRHA et CRIA / CRHA et CRIA avec stage)	7620	388 \$	1 <sup>er</sup> avril
Membres retraités	89	78 \$	1 <sup>er</sup> avril
Membres en congé de maternité	154	194 \$	1 <sup>er</sup> avril
Nouveaux diplômés CRHA et CRIA	85	388 \$ pour 18 mois 265 \$ pour 12 mois	1 <sup>er</sup> avril

Paiement en trois versements offert aux membres réguliers et aux nouveaux diplômés :  
1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juin

Statut	Cotisation	Frais adm.	TPS (frais)	TVQ (frais)	Total des frais	Total	2010-04-01	2010-05-01	2010-06-01
Régulier en entreprise	489,00 \$	15 \$	0,75 \$	1,18 \$	16,93 \$	505,93 \$	168,64 \$	168,64 \$	168,64 \$
Régulier en en pratique privée	559,85 \$	15 \$	0,75 \$	1,18 \$	16,93 \$	576,78 \$	192,26 \$	192,26 \$	192,26 \$

## Membres inscrits au tableau au 31 mars 2010 détenant un permis selon la catégorie

Classe de membres établie aux fins de la cotisation	Nombre de membres
Membres réguliers (CRHA et CRIA / CRHA et CRIA avec stage)	7620
Membres retraités	89
Membres en congé de maternité	154
Nouveaux diplômés CRHA et CRIA	85
Total	7948

## Renseignements généraux

### Inscriptions au tableau en 2009-2010

	Nombre
Total des inscriptions	7309
Premières inscriptions	639

### Radiations du tableau en 2008-2009

Motif	Nombre
Non-paiement de la cotisation annuelle	247

# États financiers



1200, avenue McGill College, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 4G7  
Tél. : 514 879-1636 ou 1 800 214-1609, Téléc. : 514 879-1722, C. élec. : [info@portailrh.org](mailto:info@portailrh.org)  
[www.portailrh.org](http://www.portailrh.org)